

Français



du monde

# Français du Monde ADFE Washington

Bulletin de liaison  
No 101, Décembre 2013

Français du Monde Association Démocratique des Français à l'Étranger  
Section de Washington  
PO Box 105  
Queen Anne MD 21657

410 364 55 26  
Willmon@tcfl.org

## Assemblée Générale 2013

**R**apport moral :

Je remercie les membres de notre association qui se sont déplacés pour cette assemblée générale. Je remercie également ceux qui n'ont pu se joindre à nous mais qui en confiance nous ont remis leur pouvoir.

Les assemblées générales ordinaires sont nécessaires au bon fonctionnement de toute association.

Cette année, nous avons fonctionné avec un bureau de huit personnes. Chaque membre a assumé ses responsabilités, chacun à sa façon, avec énergie et dévouement.

Notre trésorière vous donnera dans son rapport financier le nombre d'adhérents de notre section dont l'effectif reste stable.

Comme chaque année, nous avons besoin de renouveler notre bureau. Ce renouvellement est nécessaire pour maintenir le dynamisme de notre association. Aussi, nous espérons que tout à l'heure de nouvelles candidatures vont se manifester pour se présenter au bureau.

Je voudrais remercier tous les membres du bureau, **Christiane Ciccone**, notre conseillère à l'AFE qui a la charge du bulletin, **Kersti Colombant** dont la résolution et l'engagement sont connus de tous, qui veille à assurer avec dynamisme la programmation de nos activités et qui a été très pédagogue envers la débutante que j'étais, **Christine Tkaczyk**, notre trésorière qui tient nos comptes avec rigueur et raison, assure les tâches administratives et celles liées aux relations publiques, **Monique Gordy** notre représentante à la commission locale des bourses et au comité consulaire de protection et d'action sociale, qui est toujours de bon conseil et nous assure des buffets d'une qualité optimale ! **Mathieu O'Keefe** qui s'est investi avec générosité pour faire connaître notre association, dont nous regrettons le départ et à qui nous souhaitons bonne chance, **Loïc Braune**

qui a fait, dans un emploi du temps tendu, le mieux qu'il a pu. Enfin, **Edith Bresler**, fidèle à nos activités qui aurait dû être là ce soir et à qui nous adressons tous nos vœux de rétablissement.

Monique Gordy, Kersti Colombant et Christiane Ciccone ont assuré 2 fois par mois notre permanence au consulat, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 11h à 12h30. Des travaux prévus au consulat vont sans doute perturber ces rendez-vous mensuels. Avis cependant aux volontaires pour assurer autant que possible la continuité de cette permanence.

Les bénéficiaires des soirées et des cotisations nous ont permis de publier 3 bulletins dans l'année : un bulletin général, un bulletin spécial « Fiscalité » ainsi que le numéro souvenir réalisé pour fêter le 100<sup>e</sup> anniversaire de notre bulletin de liaison et donner un cachet au groupe de musiciens qui se sont produits lors de la soirée musicale de fin d'année. Nous avons continué tout au long de l'année à aider les Français de la région avec leurs problèmes liés à l'expatriation. Nous avons été vigilants et actifs quant à la mise en application de la réforme de l'aide à la scolarité.

Ce fut à nouveau une année d'élection. Il s'agissait d'élection législative partielle. Nous nous sommes investis avec courage et loyauté auprès des candidats qui portaient les valeurs que défend notre association Français du Monde et selon les consignes transmises par le siège à Paris. Nous pouvons regretter que la participation des électeurs soit restée faible et qu'au 2<sup>e</sup> tour, Franck Scemama malgré une campagne de terrain courte mais intense n'ait pas emporté les suffrages des électeurs.

Je voudrais remercier les membres de l'ADFE qui se sont portés volontaires pour assurer par leur présence le bon fonctionnement des opérations de vote. Nous adressons également nos

## Sommaire

<i>Rapport Moral</i>	1
<i>Rapport Financier</i>	2
<i>Soirée Mon Consulat</i>	3
<i>Bourses Scolaires</i>	3
<i>CCPAS</i>	4
<i>Réforme de l'AFE</i>	5
<i>Elections Législatives</i>	5
<i>Programme Giant/Safeway</i>	6
<i>Elections 2014</i>	6

## Agenda

- *Galette des rois le 12 janvier à 16h chez Monique Curioni*
- *Conférence « Climat et environnement » fin janvier.*
- *Prix Littéraires le 7 février à 19h à l'Alliance française.*
- *Balade en Corse en mars*
- *24 mai : élections européennes et conseillers consulaires.*

**[www.adfe.org/washington](http://www.adfe.org/washington)**

remerciements à monsieur le Consul général ainsi qu'au personnel du consulat et de l'ambassade pour avoir organisé avec efficacité les deux tours de l'élection.

Nous vous rappelons que l'an prochain, entrera en vigueur la réforme de la représentation des Français de l'étranger. Le 24 mai 2014 en Amérique du nord, les Français inscrits sur la liste électorale seront appelés à voter pour élire, pour la première fois, leurs conseillers consulaires.

Nous avons comme d'habitude organisé plusieurs activités au cours de l'année :

- Le 18 octobre, lors d'une soirée ayant pour thème « Paysage de campagne américaine » Corine Lesnes, correspondante du journal « Le Monde » à Washington et Niels Planel, auteur et consultant ont pu échanger leur points de vue sur les élections américaines qui s'annonçaient et répondre aux questions du public.

- Le 12 décembre, Le Trio Ode nous a offert une soirée musicale pour terminer en gaité l'année 2012. La salle Tocqueville à l'ambassade est sans doute peu habituée à accueillir pareille manifestation !

- Le 13 janvier, nous avons fêté les reines et les rois chez les Curioni devant un bon feu de bois.

- le 31 janvier, Pierre-Henri Guinard, ambassadeur, observateur de la France auprès de l'organisation des états américains nous a présenté le livre qu'il a écrit avec Jean-Paul Pancracio « Protocole & Cérémonial » et livré quelques anecdotes sur son expérience de chef adjoint du Protocole de 2004 à 2007.

- Le 28 février, notre traditionnelle soirée sur les Prix littéraires a eu lieu, fait inhabituel à la date prévue en l'absence de neige ou de verglas, avec le concours de l'Alliance Française dans leurs locaux à Washington. Ce fut l'occasion de renouer avec un partenariat qui s'était interrompu les années précédentes.

- Le 14 mars, une réunion d'information sur la fiscalité des Français qui résident aux Etats-Unis avec la participation de Mr Florent Tesson, attaché fiscal pour l'Amérique du nord, de Yahne Miorini, Avocate, de Christiane Ciccone et de Kersti Colombant a fait salle comble !

- *Le 24 mars, Un déjeuner en l'honneur d'Hélène Conway-Mouret ministre déléguée des Français de l'étranger en déplacement à Washington s'est déroulé chez Kersti et Denis Colombant.*

- Le mercredi 10 avril, une table ronde ayant pour sujet « L'énergie demain, comment, pour quoi faire ? » préparée par Matthieu Auzanneau, journaliste, Florence Gibert, consultante en résilience et transition énergétique et Loïc Braune de notre association s'est tenue à la Bibliothèque du Lycée Rochambeau que Mme Levy, Proviseur, avait bien voulu mettre gracieusement à notre disposition et que nous remercions.

Trois bulletins et 7activités... Chaque fois beaucoup de travail, de bonne volonté qu'il s'agisse des autorisations à demander, des contacts à activer, de la publicité à faire, du buffet à préparer... Merci à tous et à toutes qui se sont investis et merci à tous ceux et toutes celles qui viennent si fidèlement à nos soirées et qui en garantissent le succès

Je vous remercie de votre attention et j'attends vos remarques sur ce rapport moral avant de le soumettre au vote des membres.

Monique Curioni

**R**apport financier :

On note une légère augmentation du nombre d'adhérents  
2011-2012 : 48 (individuels et couples)  
2012-2013 : 52 (individuels et couples)

Nous avons toujours notre compte bancaire auprès de la banque HSBC. Lors de l'assemblée générale de septembre 2012, nous avions un solde bancaire de \$4,813.28, cette année, notre solde au 1<sup>er</sup> septembre s'élève à \$5614.92

Durant l'année 2012-2013 nous avons dépensé \$2921.34 qui se répartissent de la manière suivante :

Cotisation Paris : \$2921.45

Réceptions : \$523.63

Enveloppes, timbres, photocopies : \$372.69

Publicité 'Year Book' : \$100

Divers : \$410.00 (musiciens soirée dec. ; livres pour soirée littéraire)

Bastille Day : \$205.22

Certaines dépenses ont été prise en charge par des dons de notre conseillère à l'AFE (environ \$1.200).

Nos recettes se répartissent de la façon suivante : \$3723.00

Cotisations : \$2050

Admissions soirées : \$ 1673.00

L'exercice de 2012-2013 se termine avec un solde positif de \$801.66

Christine Tkaczyk

## Soirée « Mon Consulat »

Le 24 octobre, Monsieur Seros Almeras, Consul Général, accompagné de responsables des différents services, nous a présenté le Consulat de Washington. Petit consulat par le nombre de son personnel (15 personnes), il a la charge de 10349 inscrits au registre, et probablement le double en terme de Français résidant dans la ville

de Washington, le Maryland, le Delaware, la Pennsylvanie, la Virginie et la Virginie Occidentale. De grandes distances à parcourir si l'on veut aller à la rencontre de tous ces français ! Une tournée consulaire à Pittsburg à eu lieu début décembre dans ce but.

Mme Claire Demonchy, Vice-Consule et

Chef de chancellerie, nous a parlé de l'organisation des élections, nombreuses ces dernières années, et de la délivrance des visas. Elle a souligné l'importance de l'inscription consulaire pour pouvoir bénéficier des services du Consulat (passeport, carte d'identité) et de l'assistance de la France en cas de besoin. Marie-Noëlle DURIS, Vice-consule, et

responsable du service des visas est intervenue ensuite. M. Stéphane Robert, aux Affaires Sociales est en charge du notariat, de la comptabilité et des dossiers de bourses scolaires et à préciser que désormais Mme Annie Roslee s'occupe des élections, des questions de nationalité et de l'aide sociale. M. David Lewin, responsable de l'Etat Civil, nous a rappelé l'importance de l'enregistrement des mariages, naissances et décès pour éviter des problèmes lors du retour en France.

De nombreuses questions ont été posées sur l'éducation en français aux Etats-Unis et son coût pour les familles. Environ 60 personnes étaient présentes et ont beaucoup apprécié la possibilité d'interroger directement les responsables, de se sentir plus proches de leur consulat et de comprendre un peu mieux son rôle.

Au tour du buffet qui a suivi, le Consul Général et son équipe ont été encore très sollicités et nous les remercions vivement d'avoir pris de leur temps pour animer cette soirée très utile.



## Commissions Locales des Bourses Scolaires

Une fois n'est pas coutume, il sera rendu compte des deux commissions locales en un seul article. Les commissions ont été présidées comme d'habitude par le Consul Général, Mr. Olivier Serot Almeras, et les dossiers ont été préparés et présentés par Mr. Stéphane Robert. Mr. Franck Roy, Consul adjoint, était présent à la première commission et sa remplaçante Mme Claire Demonchy à la seconde.

Première CLB le 30 mai 2013

La réunion a commencé avec un rappel des travaux de la 2e Commission Nationale de 2012 et du nombre de boursiers pour le poste de Washington pour l'année 2012-2013: 125 boursiers pour un montant de presque 1 312 000 euros. Ensuite la réforme qui a surtout porté sur les points de charge négatifs, a été discutée. En effet dorénavant seuls peuvent être déduits du revenu brut, les impôts, les charges sociales (cotisations assurance-maladie et retraites) et pensions alimentaires versées. La mise en place de cette réforme a entraîné un retard du calendrier et des membres de la commission ont regretté que les familles ne puissent pas être averties des résultats de la commission locale immédiatement après celle-ci. L'équipe du poste a souligné que l'enveloppe budgétaire pour cette commission était identique à celle proposée après la pré-commission. Enfin le Consul a évoqué la possibilité d'un plafonnement des tarifs de frais de scolarité et a

demandé aux établissements d'être vigilants à propos des hausses à venir des frais scolaires.

Après ces propos liminaires, la commission s'est attelée à l'étude des dossiers individuels: 29 dossiers famille( 59 enfants scolarisés) pour l'Ecole française internationale de Philadelphie et 35 dossiers famille( 71 enfants scolarisés) pour le Lycée Rochambeau.

Si la commission a appliqué les nouveaux critères mis en place par la réforme, elle a aussi tenu compte des situations familiales particulières qui l'ont amenée à revoir, avec justificatifs dûment notés, certaines quotités théoriques. Une vive discussion a aussi eu lieu sur l'épargne de retraite complémentaire par capitalisation(401K) : devait-on ou non en tenir compte dans le patrimoine mobilier. La commission n'a pas eu à utiliser toute l'enveloppe budgétaire, mais le solde positif ne devait pas suffire à couvrir les besoins pour les dossiers de la 2e CLB.

Seconde CLB le 31 octobre 2013

Après les remarques habituelles sur la confidentialité des débats, la réunion s'est poursuivie avec l'étude immédiate des dossiers individuels: 14 dossiers représentants 34 enfants scolarisés( 3 pour l'Ecole Française Internationale de Philadelphie avec 6 enfants scolarisés - 11 pour le Lycée Rochambeau avec 28 en-

fants scolarisés)

La discussion qui a suivi a été ouverte par le représentant SNES-FSU qui a soulevé le problème de la non prise en charge intégrale des frais de scolarité des enfants des enseignants par les établissements français aux E-U et ceci contrairement à ce qui se passe dans le reste du monde. Cela entraîne une déscolarisation des enfants des enseignants dans les établissements français.

Le second point de la discussion a concerné les plafonds des patrimoines mobiliers et immobiliers qui sont actuellement de 100 000 et 200 000 euros respectivement. Ces plafonds semblent adéquats à la plupart des membres de la commission qui cependant souhaitent qu'ils soient exprimés en dollars pour éviter les fluctuations du change (donc 135 000 et 270 000 dollars).

Finalement les premiers effets de la réforme ont été abordés: il apparaît qu'elle n'a eu qu'un impact modéré sur le nombre d'enfants scolarisés. La mesure d'atténuation( une quotité ne pouvait pas être diminuée de plus de 20 points par rapport à l'an passé à situation égale) a permis de limiter les différences dans cette année de transition. Certains membres de la commission ont cependant exprimé des inquiétudes sur ce qui se passera l'an prochain.

Monique Gordy

## Comité consulaire pour la protection et l'action sociale

Sous la présidence du Consul Général, la réunion du CCPAS a eu lieu le 31 octobre dans l'après-midi. Monsieur Stéphane Robert avait préparé les dossiers des allocataires.

Les représentants du Comité Tricolore et de la Société de Bienfaisance de Philadelphie étaient présents. Ces 2 groupes prennent le relais du CCPAS pour augmenter les aides aux allocataires et prennent aussi en charge des personnes qui pour une raison ou une autre ne peuvent prétendre à une allocation du gouvernement français.

Étaient également présents les représentants des paroisses catholiques et protes-

tantes ainsi que Kersti Colombant pour l'ADFE.

Les aides accordées par le CCPAS sont de plusieurs natures :

- Allocation de solidarité versée aux adultes âgés de 65 ans ou plus, sous condition de ressources.
- Allocation versées aux adultes handicapés sous condition de ressource
- Allocation versée aux enfants handicapés sans condition de ressource.
- Secours occasionnel

Il y a eu cette année 8 allocations accordées pour un budget total de 37 262 euros. Par mois, le taux de l'allocation soli-

darité est de 701 euros et celui pour l'enfance handicapé est de 135 euros augmenté éventuellement d'une aide continue de 151 euros ou discontinuée de 75 euros. Ces montants sont inférieurs au seuil de pauvreté calculé par les autorités américaines mais constituent une aide indispensable à nos compatriotes.

Comme chaque année notre association et vos conseillères à l'AFE approuvent les demandes de relèvement du taux de base proposé par le Consulat et demandent que les aides sous forme de bons alimentaires ne soient pas pris en compte dans les revenus.

*Christiane Ciccone*

## Soirée Littéraire « La Promesse » de Besnainou

Nous avons organisé un débat/questions entre Kersti Colombant et Jacques Besnainou le 26 novembre à l'ambassade de France sur son ouvrage récemment publié en anglais à compte d'auteur sur Amazon : « La Promesse, histoire de deux familles trahies par la France et sauvées par des Français »

Jacques Besnainou, ingénieur des Mines et polytechnicien, est né à Paris dans les années 50. Il vit avec sa famille à Washington depuis une vingtaine d'années. Il a travaillé pour Areva jusqu'en 2012.

Profitant d'une année sabbatique, il a écrit une chronique sur la vie, pendant la

deuxième guerre mondiale, de sa famille maternelle et celle de son épouse, respectivement originaires d'Europe de l'Est et d'Alsace. Ce livre est tout d'abord une promesse qu'il avait fait adolescent à sa mère peu avant qu'elle ne décède d'un cancer.

Ses grands-parents et leurs enfants ont fui les pogroms des années 20 et se sont réfugiés en France ou ils ont été rattrapés à partir de 1942 par les persécutions antisémites. De nombreux membres de sa famille ont péri en déportation, d'autres ont survécu et vivent maintenant aux quatre coins du monde. Jacques Besnainou a réussi à recueillir, parfois

difficilement, les précieux témoignages des survivants, et raconte, de façon romancé à travers son ouvrage, comment certains ont été dénoncés et déportés, et d'autres plus chanceux ont survécu. Jacques Besnainou avait aussi apporté des documents qui l'ont aidé à écrire son livre, tels que de nombreuses photographies, les registres d'état civils, les cartes écrites par les déportés peu avant leur départ dans les convois pour l'Est.

M. Besnainou va publier prochainement son livre en français. Le débat a été suivi de nombreuses questions de la part du public.

*Christine Tkaczyk*

## Réforme de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE)

La loi n° 2013-659 du 22 juillet 2013 (voir journal officiel), relative à la représentation des Français établis hors de France, apporte des modifications importantes au mode de représentation actuel. Deux instances sont ajoutés aux 11 députés et 12 sénateurs des Français de l'étranger et le corps électoral des sénateurs est modifié. Voici les principaux articles de la loi :

**Article 1 : Les instances représentatives des Français établis hors de France sont les conseils consulaires et l'Assemblée des Français de l'étranger.**

Concrètement pour notre circonscription, nous allons élire, en mai 2014, quatre Conseillers consulaires qui siègeront à Washington.

Les élections, au suffrage universel, se feront sur un scrutin de liste (7 candidats par liste) à la proportionnelle à la plus forte moyenne.

Pour les États-Unis, c'est un total de 37 Conseillers consulaires qui siègeront dans un des dix Conseils consulaires du pays. Ensuite, ces 37 Conseillers consulaires éliront 7 d'entre eux pour siéger à

l'AFE.

Dans le monde, il y aura 444 Conseillers consulaires dont 101 Conseillers à l'AFE. En ajoutant quelques délégués consulaires et les députés des Français de l'étranger, on obtient le corps électoral des sénateurs, dont l'élection partielle aura lieu en septembre 2014.

Les délégués consulaires seront élus dans certaines circonscriptions en même temps que les Conseillers (ce seront les suivants sur la liste) pour obtenir une représentation proportionnelle aux nombres de Français inscrits.

**Article 2 : Les associations représentatives au niveau national des Français établis hors de France concourent à l'exercice des droits civiques et à la participation à la vie démocratique de la Nation des Français établis hors de France.**

Ce ne sont plus les associations comme Français du Monde qui présenteront des candidats, mais des partis politiques. Les associations resteront partie prenante de la constitution de ces listes, sans pouvoir participer au financement des campagnes électorales.

**Article 3 : Auprès de chaque ambassade pourvue d'une circonscription consu-**

**laire et de chaque poste consulaire, un conseil consulaire est chargé de formuler des avis sur les questions consulaires ou d'intérêt général, notamment culturel, éducatif, économique et social, concernant les Français établis dans la circonscription. Les conseils consulaires peuvent être consultés sur toute question concernant les Français établis dans la circonscription et relative à la protection sociale et à l'action sociale à l'emploi, à la formation professionnelle et à l'apprentissage, à l'enseignement français à l'étranger et à la sécurité. Chaque année, l'ambassadeur ou le chef de poste consulaire présente au conseil consulaire un rapport sur la situation de la circonscription consulaire et faisant l'état des lieux des actions menées dans les domaines de compétences du conseil consulaire. L'ambassadeur ou le chef de poste consulaire assure la présidence du conseil consulaire ayant son siège dans sa circonscription consulaire. Il peut se faire représenter. Le vice-président du conseil consulaire est élu par et parmi les membres élus de ce conseil. Les conseillers consulaires sont membres de droit du ou des conseils consulaires constitués dans la circonscription électorale dans le ressort de laquelle ils ont été élus.**

**Les délibérations des conseils consulaires donnent lieu à l'établissement d'un procès verbal.**

Les conseillers consulaires seront les représentants de leurs compatriotes auprès de l'Ambassade et du Consulat ; ils se feront leurs interprètes et leurs défenseurs auprès d'eux. Leur circonscription étant plus limitée, ils seront plus proches de leurs électeurs et pourront aller à leur rencontre plus facilement. Certaines décisions pourront être prises localement, sans avoir à remonter jusqu'au gouvernement.

L'AFE reste consultative mais élit maintenant son Président et son bureau.

Plusieurs décrets doivent venir préciser les termes de la loi :

- un premier en particulier sur les conseils consulaires (art.5) définissant les missions des conseillers consulaires, leurs moyens, leurs prérogatives ainsi que le fonctionnement des Conseils, leur but et leur organisation;
- un second décret (art 13) sera consacré à la future l'AFE;
- un troisième décret (art 56) aura trait aux élections sénatoriales.

Ces décrets devraient être ensuite validés par le Conseil d'Etat à l'automne. Ils devraient être publiés en décembre

Christiane Ciccone

## Election législative Partielle Mai/Juin 2013

Les 25 mai dernier, suite à l'invalidation de l'élection de Corinne Narassiguin, décision sévère du Conseil constitutionnel, les Français d'Amérique du nord ont été appelés à élire le député qui les représente désormais.

Après un premier tour qui avait compté 12 candidats, Franck Scemama n'a pu, dans un contexte politique national difficile, conservé le siège que la gauche avait remporté l'année précédente. Le résultat du vote à l'urne, consolidé par celui du vote Internet, a profité au candidat de l'UMP.

Malgré une campagne courte, Franck Scemama a su défendre un programme

solide répondant au rôle double d'un député des Français de l'étranger. En effet, il s'agit pour lui de défendre les intérêts des Français expatriés mais également d'apporter, de son expérience de vie à l'étranger, un autre éclairage et un enrichissement des projets présentés à l'Assemblée nationale.

Homme de terrain, Franck Scemama - il a été élu conseiller à l'AFE- connaissait les problèmes et les attentes des Français de l'étranger. Il s'est engagé, notamment, sur le plan fiscal à défendre le principe de la non-discrimination et la territorialité de l'impôt; il savait combien l'éducation francophone pour leurs enfants et la couverture sociale demeu-

rent au cœur de leurs préoccupations. Il y a répondu en proposant des solutions variées et réalistes. Défenseur de l'aide à la scolarité, il a défendu un projet socialement juste, plus responsable et qui devait s'inscrire dans la durée. Dans son programme étaient également présents des mesures innovantes concernant l'écologie et le développement durable.

Dans le cadre des débats nationaux, Franck Scemama a indiqué qu'il s'appuierait sur notre réalité à l'étranger pour que soient mises en place des politiques plus créatives et efficaces.

Enfin, il a souhaité participer au renouvellement des pratiques politiques en

termes d'écoute, de disponibilité, de transparence, de non-cumul afin de témoigner de ses convictions et répondre aux aspirations de nos compatriotes.

Deux éléments auront marqué cette élection : le niveau de l'abstention qui demeure

élevé, de l'ordre de 86% – mais le député des Français de l'étranger est de création récente - et le choix des électeurs pour un candidat d'appareil peu ancré dans la réalité locale et qui reste à ce jour "conseiller régional d'Île-de-France".

*Monique Curioni*

## Programme Giant-Safeway

Comme chaque année, nous encourageons nos membres à participer au programme d'une école située dans un quartier défavorisé de Washington. Cette année nous avons choisi Charles Hart Middle School. Pour Giant le site est [www.giantfood.com/aplus](http://www.giantfood.com/aplus) et le numéro

d'identification de l'école est : 00271 ou vous pouvez appeler le 1 877 275 27 58. Pour Safeway le site est [www.escrip.com](http://www.escrip.com) et le numéro d'identification est 5000023031 ou vous pouvez téléphoner au 1 800 400 78 78.

## Mise à jour des listes électorales 2014

Le 24 mai 2014 vous serez appelés à élire **quatre Conseillers consulaires** pour la circonscription de Washington. Vous pourrez voter en personne, par procuration ou sur Internet. La coïncidence avec les élections municipales en France est volontaire, afin de mieux médiatiser l'élection et de mettre en parallèle le rôle du Conseil consulaire et celui du Conseil municipal en France.

Le 24 mai également aura lieu **l'élection des députés au parlement européen**. Vous pourrez voter en personne ou par procuration et la circonscription sera celle

de l'île de France.

Pour pouvoir participer à ces scrutins, il faut être inscrit **avant le 31 décembre 2013** auprès du consulat au Registre des Français résidant hors de France. Cet enregistrement inclut l'inscription sur la liste électorale de votre consulat.

Pour s'inscrire à distance, il suffit de compléter le formulaire disponible sur le site du consulat dont vous dépendez et de l'adresser avec les pièces demandées à l'adresse indiquée.

<http://www.consulfrance-washington.org/spip.php?article257>

## Bureau 2013-2014

### Présidente

*Monique Curioni*

### Vice-présidente

*Kersti Colombant*

### Secrétaire/Trésorière

*Christine Tkaczyk*

### Autres membres

*Loic Braune*

*Monique Gordy*

*Céline Ramstein*

*Anne-Marie Theves*

*Jean Theves*

## Relations Extérieures

*Christiane Ciccone*

*Conseillère à l'AFE*

*301 529 7810*

*Kersti Colombant*

*Conseillère honoraire*

*à l'AFE*

*202 966 88 37*

*Les réunions du bureau*

*sont ouvertes aux*

*membres de la section.*

*410 364 55 26*

## Cotisations

*Individuelle : \$40*

*Couple : \$60*

*Étudiant, salaire annuel inférieur à*

*\$20,000 : \$20*

*Soutien : \$70*

*Ami de l'ADFE : \$30*

